



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00437

Numéro SIREN : 800 947 194

Nom ou dénomination : MARINE ECOLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 3791



IMPOT SUR LES SOCIETES

01012016

31122016

X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL MARINE ECOLE

SIRET 8 0 0 9 4 7 1 9 4 0 0 0 1 8

Adresse du siège social:

40 MAIL DE LA PLANQUETTE
RUE MARIE MAURON
83130 LA GARDE

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

scal

0

15%

0 Déficit

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV
imposables à 19%PV à long terme
imposables à 0%

238 quindécies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

☐

Jeunes entreprises innovantes

☐

Zones franches urbaines

☐

Pôle de compétitivité

☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies

☐

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

☐

Autres dispositifs

☐Zone de restructuration de la défense
art. 44 terdecies☐Sociétés d'investissements
immobiliers cotées☐Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux de 15 %

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité

à la contribution 2,50%

Les liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires,
numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOTCabinet C.
71 AVENUE& ASSOCIES
CARNOT

83130 LA GARDE

Tél: 04.94.147.147

Tél:

d'agrément du CGA

Date: 21/03/2017

Lieu LA GARDE

Qualité et nom du signataire:

Mrs DONATO&FOOS&ROUSSEL

Signature

Tél:

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	5	6	7	8
DONATO JULIEN gérant 32 Rue Lieutenant chance							
Rés L'oustalet Bat A 83160 LA VALETTE DU VAR	667	2016	10 500				
M ECOS ALAIN 472 Chem de Tamagnon							
83260 LA CRAU	667						
M ROUSSEL FREDERIC LIEUDIT LA TETE DE L'EVEQU							
83870 SIGNES	667						

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

COORDONATEUR Informatique

Désignation de l'entreprise	SARL MARINE ECOLE		Néant	☐ *
Adresse de l'entreprise	40 MAIL DE LA PLANQUETTE		83130 LA GARDE	
Numéro SIRET *	8 0 0 9 4 7 1 9 4 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	177 660	012	177 660
	Autres *	014	11 060	016	4 356
	Immobilisations corporelles *	028	31 311	030	6 700
	Immobilisations financières * (1)	040	3 880	042	3 880
Total I (5)		044	223 911	048	11 057
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	251	052	251
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	2 799
	Autres * (3)	072	8 174	074	8 174
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	514	086	514
	Charges constatées d'avance *	092	711	094	711
	Total II	096	9 650	098	9 650
Total général (I+II)		110	233 561	112	11 057
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		20 010	20 010
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(6 388)	(6 779)
	Résultat de l'exercice	136		10 774	391
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		24 396	13 622
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		121 995	147 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 198	4 649
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	46 612	172	67 916
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		198 109	212 679
	Total général (I + II + III)	180		222 505	226 301
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SART. MARINE ECOLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
A - RÉSULTAT COMPTABLE				[3 1 1 2 2 0 1 6]						[3 1 1 2 2 0 1 5]					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210										
	Production vendue	biens	215		214										
		services *	217		218		225 984		217 593						
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222										
	Production immobilisée *			224											
	Subventions d'exploitation reçues			226											
	Autres produits			230		10 344		24 445							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		236 328		242 038							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234											
	Variation de stock (marchandises) *			236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		3 062									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		1 715		(1 859)							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		73 831		90 681							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 068	244		6 002		13 817						
	Rémunérations du personnel *			250		86 058		104 133							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		31 342		35 877							
	Dotations aux amortissements *			254		6 757		5 426							
	Dotations aux provisions			256											
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262		270		6						
	Total des charges d'exploitation (II)				264		209 037		248 081						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		27 291		(6 043)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280											
	Produits exceptionnels		(IV)	290		3 050		14 430							
	Charges financières		(V)	294		5 163		5 075							
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300		14 791		2 922						
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348												
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306		(387)									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		10 774		391							
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		10 774		314							
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318											
	Provisions non déductibles *			322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		(387)									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330		1 350									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997											
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		987				138		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989				990							
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		344											
	Investissements outre-mer		346												
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655							4 634					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		7 103		354							
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356											
	Déficits antérieurs reportables : * 14.....142 dont imputés sur le résultat :							360		7 103					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		0		372							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL MARINE ECOLE

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Impôts et taxes non déductibles		363
CSG N DED		987
Total des réintégrations diverses	330	1 350

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		4 634
Total des déductions diverses	350	4 634

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MARINE ECOLE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	177 660	402		404		406	177 660	177 660					
	Autres	410	11 060	412		414		416	11 060	11 060					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430	5 071	432		434		436	5 071	5 071					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 615	442		444		446	3 615	3 615					
	Installations générales, agencements divers	450	2 967	452	3 317	454		456	6 284	6 284					
	Matériel de transport	460	8 400	462	12 827	464	7 000	466	14 227	14 227					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 114	472		474		476	2 114	2 114					
Immobilisations financières		480	3 880	482		484		486	3 880	3 880					
TOTAL		490	214 767	492	16 144	494	7 000	496	223 911	223 911					
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	2 167	502	2 190	504		506	4 356						
	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520	861	522	656	524		526	1 517						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	866	532	517	534		536	1 383						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	600	542	702	544		546	1 302						
	Matériel de transport	550	2 817	552	2 270	554	3 572	556	1 514						
Autres immobilisations corporelles		560	561	562	423	564		566	984						
TOTAL		570	7 871	572	6 757	574	3 572	576	11 057						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5										
	MOTO KAWAZAKI ER6	MOTO KAWAZAKI ER6													
	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme									
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧							
1	3 100	1 610	1 490	500	(990)										
2	3 900	1 962	1 938	2 550	612										
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	7 000	580	3 572	582	3 428	584	3 050	586	(378)	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583		594		595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591							
TOTAL					596	(378)	585		597		599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MARINE ECOLE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	14 142
Déficits imputés	983	7 103
Déficits reportables	984	7 040
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	7 040

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 291
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	9 447
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	45 932
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 292
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SARL MARINE ECOLE

31/12/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MARINE ECOLE

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	225 984
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	4
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	225 988

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (I)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	3 062
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	1 715
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	43 516
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	1 807
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	270
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	50 370

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	175 618
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	175 618
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		225 984
Période de référence du 024 01/01/2016 au 160 31/12/2016			
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	3
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017
Page 10

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 0 9 4 7 1 9 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MARINE ECOLE

ADRESSE (voie) 40 MAIL DE LA PLANQUETTE RUE MARIE MAURON

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 001

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DONATO Prénom(s) JULIEN

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 667

Naissance : Date 230284 N° Département 75 Commune Paris Pays

Adresse : N° 32 Voie Rue Lieutenant chancel

Code postal 83160 Commune LA VALETTE DU VAR Pays

Titre (2) M Nom patronymique FOOS Prénom(s) ALAIN

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 667

Naissance : Date 280568 N° Département 27 Commune EVREUX Pays FRANCE

Adresse : N° 472 Voie Chem de Tamagnon

Code postal 83260 Commune LA CRAU Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Page 11

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 0 9 4 7 1 9 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MARINE ECOLE

ADRESSE (voie) 40 MAIL DE LA PLANQUETTE RUE MARIE MAURON

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 001

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROUSSEL Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 667

Naissance : Date 061067 N° Département 62 Commune THELUS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie LIEUDIT LA TETE DE L'EVEQU

Code postal 83870 Commune SIGNES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Page 12

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 0 9 4 7 1 9 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL MARINE ECOLE

ADRESSE (voie)

40 MAIL DE LA PLANQUETTE

RUE MARIE MAURON

CODE POSTAL

83130

VILLE

LA GARDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

MARINE ECOLE

S.A.R.L. au capital de 20 010 €
Siège social : 40 mail de la Planquette
Rue Marie Mauron
83130 LA GARDE

RCS TOULON 800 947 194

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2017

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



L'an deux mille dix-sept, le 19 juin, à 18 heures, les associés de la société MARINE ECOLE, société à responsabilité limitée au capital de 20 010 €, divisé en 2 001 parts de 10 € chacune se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la gérance à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien DONATO, co-gérant associé.

La feuille de présence, émargée par chaque associé et certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés, présents ou représentés, possèdent 2 001 parts sociales, soit la totalité des 2 001 parts sociales composant le capital social:

- Monsieur Julien DONATO, propriétaire de 667 parts sociales ;
- Monsieur Alain FOOS, propriétaire de 667 parts sociales ;
- Monsieur Frédéric ROUSSEL, propriétaire de 667 parts sociales ;

L'assemblée, étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.



Le président dépose ensuite devant l'assemblée, et met à la disposition de ses membres :

- 1 Les copies des lettres adressées aux associés,
- 2 La feuille de présence de l'assemblée,
- 3 Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- 4 L'inventaire et les comptes annuels au 31 décembre 2016,
- 5 Le texte des résolutions proposées.

Puis, le président déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que l'information des associés ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.



Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- Approbation des comptes du dernier exercice clos,
- Affectation et répartition du résultat de cet exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Quitus à la gérance.
- Pouvoirs en vue des formalités

Puis il donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ainsi que du rapport spécial sur les conventions de l'exercice ;

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

IV

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2016, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31.12.2016.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate que le résultat net comptable de l'exercice clos le 31.12.2016 est de : 10 774 €.

L'assemblée décide de lui donner la répartition suivante :

- Réserve Légale : 539€
- Report à Nouveau : 10 235 €

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ratifie et approuve la rémunération brute octroyée aux gérants pour l'exercice clos le 31.12.2016 :

- Monsieur Julien DONATO, pour la somme de 10 500 € ;
- Monsieur Alain FOOS, pour la somme de 0 € ;
- Monsieur Frédéric ROUSSEL, pour la somme de 0 €.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité des présents, le gérant intéressé n'ayant pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.



V

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été lu à l'ensemble des associés et contrôlé dans ses termes par les scrutateurs de séance puis signé par les associés, après relecture.

Les associés présents :

Julien DONATO



Alain FOOS

Frédéric ROUSSEL



MARINE ECOLE

S.A.R.L. au capital de 20 010 €
Siège social : 40 mail de la Planquette
Rue Marie Mauron
83130 LA GARDE

RCS TOULON 800 947 194

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2017

SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous joignons au présent rapport les autres documents prescrits par la loi, et que nous vous avons adressés dans les délais légaux.

SITUATION COMPTABLE :

La société a réalisée, au titre de cet exercice clos le 31 décembre 2016, un montant de produits d'exploitation de 236 328 €, contre 242 038 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des diverses charges d'exploitation s'élevant à la somme de 209 037 €, contre 248 081 € au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation est bénéficiaire et s'établit à 27 291 €, contre (-) 6 043 € au titre de l'exercice précédent.

Considérant un montant nul de produits financiers et de 5 163 € de charges financières, le résultat financier est déficitaire et s'établit à (-) 5 163 €, contre (-) 5 075 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de produits exceptionnels de 3 050 € et de charges exceptionnelles d'un montant de 14 791 €, le résultat exceptionnel est déficitaire à (-) 11 741 €, contre 11 508 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net comptable est par conséquent bénéficiaire de 10 774 € pour l'exercice clos, contre 391 € au titre de l'exercice précédent.



MARCHE DES AFFAIRES, EVOLUTION ET PERSPECTIVES :

Au cours cet exercice, le volume d'activité a été suffisant pour atteindre le seuil de rentabilité. En effet le chiffre d'affaires généré, bien qu'ayant diminué de 2.36 % a suffi à absorber les charges d'exploitation, elles-mêmes ayant diminuées de 15.74 %, dégagant ainsi un résultat d'exploitation de 27 291 €.

La diminution des charges d'exploitation s'explique par la baisse importante de 16.15 % des postes « rémunération du personnel » et « charges sociales ».

L'objectif pour l'année à venir est la poursuite du volume d'activité qui doit rester stable afin de continuer de dégager un résultat bénéficiaire. De même, la politique de minimisation des charges d'exploitation doit être poursuivie pour maximiser le résultat d'exploitation.

Grâce à la réduction des frais de personnel et la meilleure organisation, grâce à la politique commerciale dynamique, l'objectif d'équilibre et de reconstitution des capitaux propres doit être réalisé au terme du prochain exercice.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX :

Les comptes sociaux sont présentés selon les modalités et spécifications du nouveau plan comptable. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il n'y a pas eu de changement de présentation et de méthode d'évaluation des comptes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Sur le bénéfice net comptable dégagé de 10 774 €, nous vous proposons l'affectation suivante :

- Réserve Légale : 539€
- Report à Nouveau : 10 235 €

DIVIDENDES DISTRIBUES :

Néant.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Néant.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' or 'Z' shape enclosed within a circle, with a long horizontal line extending to the right.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Le montant de la rémunération des associés fait l'objet d'une ratification par l'assemblée générale des associés, les intéressés ne participeront pas au vote.

RESULTAT FISCAL :

Sur le résultat net comptable de 10 774 €, il a été réintégré la somme de 987 € au titre des cotisations CSG non déductibles ainsi que 363 € d'amendes.

Il a parallèlement été déduit la somme de 4 634 € correspondant au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi pour l'année 2016 ainsi qu'un crédit d'impôt formation des dirigeants pour 387€.

Après réintégration et déduction, le résultat fiscal est un bénéfice de 7 103 €.

Le montant des amortissements réputés différés restant à reporter sur les exercices bénéficiaires à venir est nul.

Le montant des déficits antérieurs imputables restant à reporter sur les exercices bénéficiaires à venir est de 7 040 €.

MODIFICATIONS ET FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE:

- Retour à meilleure fortune de l'intégralité de l'abandon du compte courant qui était intervenu en date du 31/12/2015 pour les 11 000 € par M. DONATO Julien.

EVENEMENTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

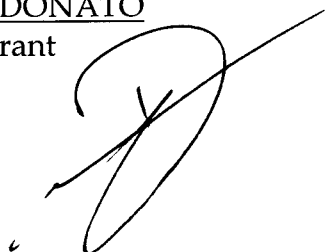
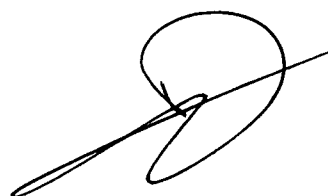
Néant.



CONCLUSION :

Nous espérons que les éléments qui vous ont été présentés recevront votre agrément, et que vous voudrez bien vous prononcer sur le quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Julien DONATO
Co-Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a loop.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a loop.

MARINE ECOLE

S.A.R.L. au capital de 20 010 €
Siège social : 40 mail de la Planquette
Rue Marie Mauron
83130 LA GARDE

RCS TOULON 800 947 194

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SUR LES CONVENTIONS Art. L.223-12 du CODE DU COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L. 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice :

a/ Rémunération brutes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Soit, la somme brute de 10 500 € versée à Monsieur Julien DONATO ainsi que les remboursements de tous ses frais de mission, déplacement et de représentation engagés pour le compte de la société ;

- Soit, la somme brute de 0 € versée à Monsieur Alain FOOS ainsi que les remboursements de tous ses frais de mission, déplacement et de représentation engagés pour le compte de la société ;

- Soit, la somme brute de 0 € versée à Monsieur Frédéric ROUSSEL ainsi que les remboursements de tous ses frais de mission, déplacement et de représentation engagés pour le compte de la société ;

2. Conventions antérieurement conclues prises en charge de l'exercice .

Néant

Julien DONATO
Co-Gérant

